



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Pauvrete-logement-le-combat-de>

Pauvreté, logement : le combat de Vénissieux

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : lundi 17 mai 2010

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Des arrêtés anti-expulsions, anti-coupures d'énergie, et anti-saisies mobilières ont été déposés en Préfecture le 15 mars dernier. Un mois plus tard, le Maire est convoqué devant le Tribunal administratif pour un référé du Préfet demandant l'invalidité de ces arrêtés. Michèle Picard l'a écrit au Préfet : elle considère qu'il est de son devoir d'élue de porter assistance à ces familles qui, en France, sont jetées dans la rue, au mépris de la loi même, sans proposition de relogement. Des familles en grande difficulté financière, en grande pauvreté, qu'aujourd'hui l'Etat abandonne. En toute impunité !

Pauvreté, logement : le combat de Vénissieux

Près de 150 personnes venues des milieux associatif, syndical et politique ont soutenu le Maire de Vénissieux, convoqué devant le tribunal administratif le 12 avril pour une audience concernant les arrêtés interdisant sur le territoire de la commune les expulsions locatives, les coupures d'énergies et les saisies mobilières. Il faut s'opposer à ces situations inhumaines, sans pour autant cautionner quelques comportements abusifs. C'est dans cet esprit que Michèle Picard et les élus communistes soutiennent la lutte contre la grande pauvreté, que ce soit au sein de la Commission Grande pauvreté (priorité du mandat municipal 2008-2014) ou en interpellant l'Etat à travers la signature de la carte-pétition « Contre la pauvreté, pour une vie digne ».

L'Etat face à ses responsabilités

Les situations de pauvreté se multiplient, aujourd'hui 7 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté : il y a en France 2 millions de travailleurs pauvres et 16 000 enfants sans domicile fixe. Ces situations de précarité sont à l'origine des problèmes de logements, d'impayés d'eau, d'électricité et de gaz. Le rapport sur le logement publié par la Fondation Abbé Pierre est sans équivoque : en 2010, en France, 3,5 millions de personnes sont non ou mal logés. La crise et la forte hausse du chômage n'ont fait qu'aggraver les situations précaires. Face à ces situations, les arrêtés anti-expulsion sont une question de solidarité, de justice et de dignité humaine, de droit fondamental au logement pour tous.

L'Etat doit assumer ses responsabilités de redistribution et de protection. La loi pour le Droit Au Logement Opposable (DALO) devait être un outil garantissant un logement décent pour tous. Mais dans le même temps, l'Etat (ses lois, ses Préfets, sa justice...) expulse des familles en grande difficulté, en leur tendant un dossier DALO pour qu'elles fassent valoir leur droit au logement prioritaire. Et faute de logements, les délais de 6 mois dont l'Etat dispose pour répondre à ses propres obligations explosent partout !

Une seule solution aujourd'hui pour ces familles en détresse ! INTERDIRE ces procédures archaïques d'expulsion, ces meubles jetés à la rue, ces familles sur le trottoir ! D'ores et déjà des citoyens se mobilisent et luttent contre l'apparition de bidonvilles, de « favelas » de la honte qui se construisent en lisière de nos villes. La majorité municipale de Vénissieux, les élus communistes et apparentés, proposent des solutions par les arrêtés, par des aides sociales de suivi...

La lutte pour un logement digne pour tous, contre la pauvreté est affaire de droit et de respect humain. Ne rien faire relève de la non-assistance à personnes et enfants en danger ! C'est pourquoi, là aussi, Michèle Picard et les élus communistes se mobilisent en faisant signer une pétition sur toute la ville « Contre la pauvreté, pour une vie digne ». Déjà quelque 3500 cartes pétitions ont été remises fin mars au Préfet par Michèle Picard et une délégation d'élus.

LE FRUIT DE LA MOBILISATION

Le 14 avril dernier, Michèle Picard, de nombreux élus, des personnes issues des milieux politiques et associatifs se sont rassemblés sur les lieux d'une expulsion. L'arrêté étant toujours exécutable, ils ont pu le faire valoir afin d'interdire les expulsions locatives sur le territoire de la commune de Vénissieux. Les arrêtés et la mobilisation de

tous ont permis de relancer la négociation avec le bailleur et de trouver des solutions.

« Je continuerai à me battre contre les expulsions ! » Interview de Michèle Picard, maire de Vénissieux

Dans quel but avez vous lancé la carte-pétition « contre la pauvreté pour une vie digne » ?

° **MICHELE PICARD** : « Dans notre pays dont la devise est Liberté - Egalité - Fraternité, quelques arrogantes familles croulent sous les millions d'euros, mais 7 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec parmi eux des travailleurs en CDI mais si mal payés. A Vénissieux aussi, la vie est très dure pour beaucoup de familles dont des femmes seules avec leurs enfants et aussi des couples, des jeunes, des personnes âgées. La machine à broyer l'humain est en marche ! Nous n'en voulons pas ! Nous ne pouvons pas nous taire mais au contraire nous lever et nous révolter, nous entraider et nous révolter. C'est une question de dignité humaine, de non-assistance à personnes en danger, de droit au respect humain pour tous. La lutte contre la pauvreté doit être une priorité et une urgence nationale. C'est pourquoi, avec les élus communistes et la majorité municipale, j'ai lancé la carte-pétition « contre la pauvreté - pour une vie digne » que près de 3500 vénissiens ont déjà signée et que j'ai portée le 15 avril à monsieur le Préfet du Rhône. »

Comme André Gerin, vous avez déposé le 15 mars trois arrêtés anti-expulsion, anti-saisie et anti-coupure. Quelques-uns pensent que la municipalité soutient ainsi les mauvais payeurs ?

° **MICHELE PICARD** : « Ceux que la ville veut défendre, ce sont d'abord les personnes dans une difficulté sociale telle qu'elles ne peuvent plus s'en sortir seules. C'est cela qui importe, le reste est du procès d'intention ou au mieux du refus de voir la réalité terrible vers laquelle beaucoup et trop sont précipités. Plus de 27% de la population de Vénissieux vit en dessous du seuil de pauvreté, en 2009, ce sont 5211 personnes qui ont été aidées par les Restos du Coeur. C'est contre cela que je m'élève avec tant de véhémence. Combattre mes arrêtés en invoquant quelques tricheurs relève d'une mauvaise foi évidente ou bien d'un autisme politique volontaire et ségrégatif. Je préfère être au plus près et attentive aux familles tellement en difficulté »

Le Préfet a déposé un référé devant le Tribunal administratif afin de faire invalider vos arrêtés. L'Etat est-il à la hauteur de l'enjeu ?

° **MICHELE PICARD** : « Bien sûr que non ! Le logement, les salaires, la santé sont des revendications primordiales. Depuis des années, l'Etat se désengage tous azimuts. Il ne finance plus les logements sociaux, se défait de ses responsabilités sur les salaires, casse le système de sécurité sociale, la santé et les retraites. Il est temps qu'il assume ses responsabilités de redistribution, de protection et de solidarité nationale. C'est ce que j'ai dit à l'audience et je regrette que les élus de terrain soient si peu entendus. Mais je continuerai à me battre, à défendre les populations vénissiennes, à dire haut et fort le mal que fait supporter aux plus démunis cette société de l'arrogance et de l'argent roi. »